



Guide d'inscription au service de télédéclaration des achats hors criée des produits de la mer

L'inscription se déroule en quatre parties successives et obligatoires :

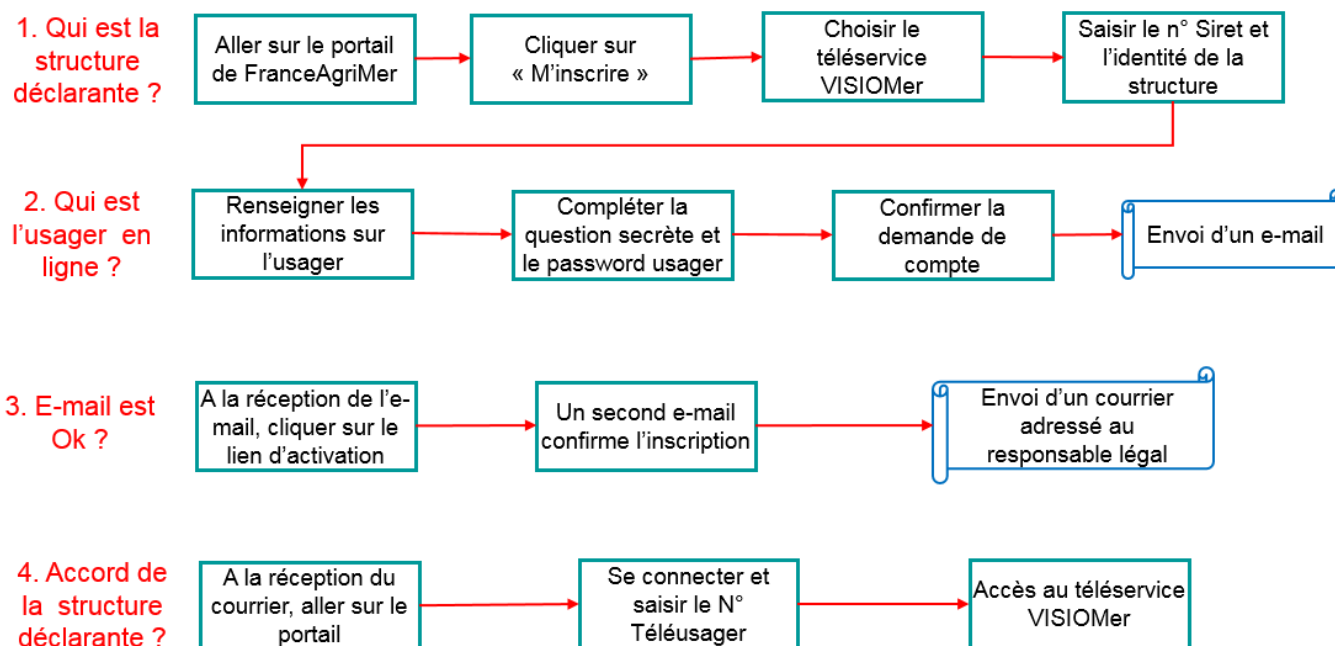


Schéma du processus d'inscription au service de télédéclaration VISIOMer


Sommaire

1 ^{ère} phase : Description de la structure déclarante	3
Étape 1 : Se rendre sur le portail de FranceAgriMer	3
Étape 2 : Cliquer sur « M'inscrire »	4
Étape 3 : Choisir le téléservice	4
Étape 4 : Saisir l'immatriculation de la société	5
2 ^{ème} phase : Renseignements sur l'utilisateur qui va faire les déclarations	7
Étape 1 : Informations sur l'utilisateur	7
Étape 2 : Choix du mot de passe et de la question secrète	7
Étape 3 : Confirmation de la création de compte	9
3 ^{ème} phase : Confirmation de l'inscription	10
Étape 1 : Activation du compte	10
Étape 2 : Écran de validation de l'adresse mail	10
Étape 3 : Envoi d'un courrier au responsable légal	12
4 ^{ème} phase : Finalisation de l'inscription	13
Étape 1 : Aller sur le portail	13
Étape 2 : Se connecter et renseigner le N° télésusager	13
Étape 3 : Accès au téléservice	15
Si vous avez oublié votre mot de passe	16
Si votre identifiant a été perdu	16

1^{ère} phase : Description de la structure déclarante

Étape 1 : Se rendre sur le portail de FranceAgriMer

L'adresse du portail est <https://portailweb.franceagrimer.fr/>



Bienvenue sur le portail *e-services*

Le portail des e-services de FranceAgriMer donne accès :

- aux téléservices gérés par l'établissement : l'ouverture d'un compte permet de connaître l'actualité des téléservices dont vous êtes bénéficiaire et de gérer vos dossiers de façon dématérialisée. [En savoir plus](#)
- aux données économiques traitées par les programmes Visio, qui fournissent aux opérateurs des filières des informations économiques en temps réel. [En savoir plus](#)

Déjà inscrit ?

Si vous êtes déjà inscrit, cliquez sur le bouton « Me connecter » pour accéder à votre espace personnel.

Première visite ?

Vous venez pour la première fois sur le portail ? Cliquez sur le bouton « M'inscrire » pour créer votre espace personnel.

[Visite guidée](#)

[Me connecter](#)

[M'inscrire](#)

[Tutoriel](#)

Actualités

Il est possible de trouver le lien de plusieurs façons. Les plus courantes :

- 1) en tapant l'adresse directement dans la barre du navigateur : <https://portailweb.franceagrimer.fr/portail/>
- 2) en tapant les mots clés « portail » et « FranceAgriMer » dans un moteur de recherche comme Google par exemple

Étape 2 : Cliquer sur « M'inscrire »

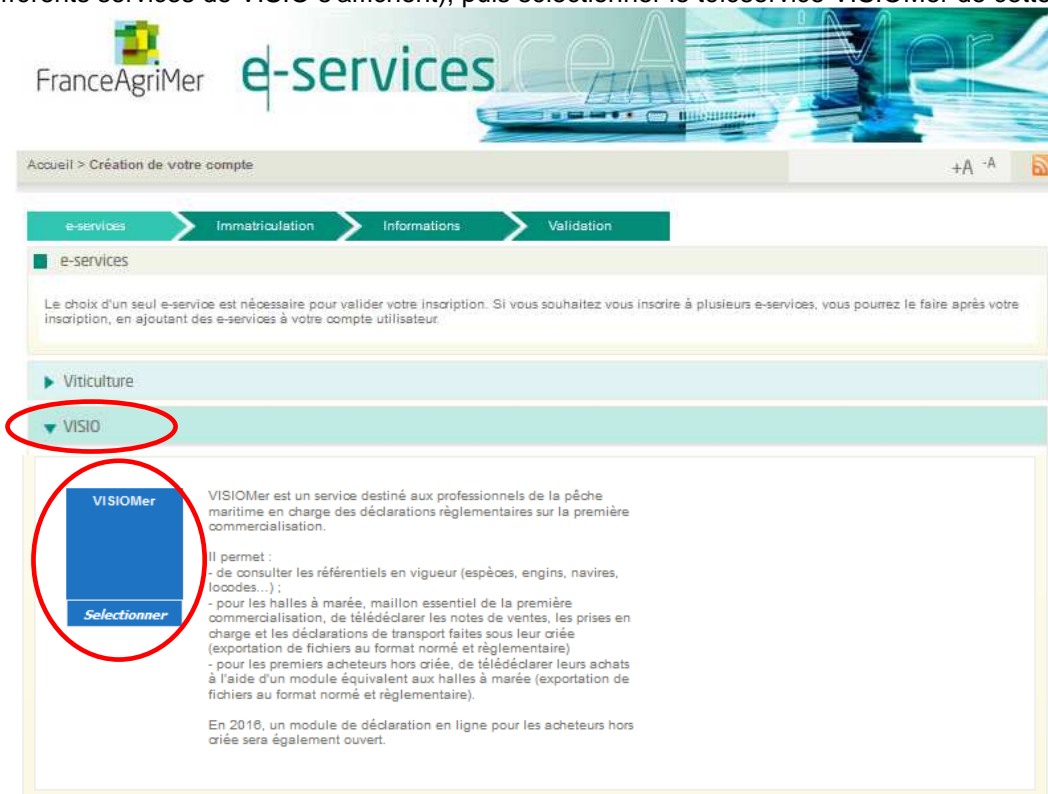
Si l'utilisateur a déjà réalisé la procédure d'inscription, il peut cliquer directement sur « me connecter ». Sinon, lors d'une première connexion, cliquer sur « M'inscrire ».



The screenshot shows the FranceAgriMer e-services portal. At the top, there is a navigation bar with the FranceAgriMer logo and the text "e-services FranceAgriMer". Below this, a yellow banner reads "Bienvenue sur le portail e-services". The main content area is divided into two columns. The left column features a thumbnail of the portal interface and a link labeled "Visite guidée". The right column contains a section titled "Le portail des e-services de FranceAgriMer donne accès :" followed by two bullet points describing the services available. Below this, there are two sections: "Déjà inscrit ?" with a "Me connecter" button, and "Première visite ?" with a "M'inscrire" button circled in red. At the bottom of the page, there is an "Actualités" section.

Étape 3 : Choisir le téléservice

Vous souhaitez faire des déclarations d'achats hors criée de produits de la mer. Vous devez d'abord cliquer sur VISIO (les différents services de VISIO s'affichent), puis sélectionner le téléservice VISIOMer de cette rubrique.



The screenshot shows the FranceAgriMer e-services portal during the account creation process. The breadcrumb trail at the top reads "Accueil > Création de votre compte". Below this, there is a navigation bar with four steps: "e-services", "Immatriculation", "Informations", and "Validation". The "e-services" step is currently active. The main content area displays a message: "Le choix d'un seul e-service est nécessaire pour valider votre inscription. Si vous souhaitez vous inscrire à plusieurs e-services, vous pourrez le faire après votre inscription, en ajoutant des e-services à votre compte utilisateur." Below this message, there are two expandable sections: "Viticulture" and "VISIO". The "VISIO" section is expanded, and the "VISIOMer" option is circled in red. The "VISIOMer" option includes a description: "VISIOMer est un service destiné aux professionnels de la pêche maritime en charge des déclarations réglementaires sur la première commercialisation." and a list of permissions: "Il permet : - de consulter les référentiels en vigueur (espèces, engins, navires, loodes...); - pour les halles à marée, maillon essentiel de la première commercialisation, de télédéclarer les notes de ventes, les prises en charge et les déclarations de transport faites sous leur criée (exportation de fichiers au format normé et réglementaire); - pour les premiers acheteurs hors criée, de télédéclarer leurs achats à l'aide d'un module équivalent aux halles à marée (exportation de fichiers au format normé et réglementaire)." At the bottom of the "VISIOMer" section, it states: "En 2016, un module de déclaration en ligne pour les acheteurs hors criée sera également ouvert." A "Sélectionner" button is also circled in red.

Vous pouvez vérifier votre e-service sélectionné.

FranceAgriMer e-services

Accueil > Creation compte

Immatriculation

Votre e-service sélectionné

Votre e-service sélectionné : VISIOMer

Immatriculation

Selon que vous êtes une collectivité ou une entreprise, vous devez renseigner le numéro Siret ou TVA intracommunautaire permettant de vous identifier.

* Choisir une option Je suis une entreprise Française disposant d'un numéro SIRET

* Numéro Siret

APS Dans le cadre du programme "Dites-le nous une fois", FranceAgriMer utilise le dispositif Aide Publique Simplifiée pour récupérer les informations d'identité de votre entreprise. En cas de désaccord sur ces informations, suivez ce lien pour modifier votre situation : <http://www.insee.fr/fr/service/default.asp?page=entreprises/sirene/modification.htm>

Etape précédente Validation

Étape 4 : Saisir l'immatriculation de la société

Renseigner la situation de la structure déclarante. Trois possibilités sont ouvertes :

- Je suis une collectivité locale
- Je suis une entreprise française disposant d'un numéro SIRET
- Je suis rattaché à une entreprise étrangère disposant d'un numéro de TVA intracommunautaire

Pour VISIOMer, l'option principalement utilisée est « **Je suis une entreprise française disposant d'un numéro SIRET** »

FranceAgriMer e-services

Accueil > Creation compte

Immatriculation

Votre e-service sélectionné

Votre e-service sélectionné : VISIOMer

Immatriculation

Selon que vous êtes une collectivité ou une entreprise, vous devez renseigner le numéro Siret ou TVA intracommunautaire permettant de vous identifier.

* Choisir une option Je suis une entreprise Française disposant d'un numéro SIRET

* Numéro Siret

APS Dans le cadre du programme "Dites-le nous une fois", FranceAgriMer utilise le dispositif Aide Publique Simplifiée pour récupérer les informations d'identité de votre entreprise. En cas de désaccord sur ces informations, suivez ce lien pour modifier votre situation : <http://www.insee.fr/fr/service/default.asp?page=entreprises/sirene/modification.htm>

Etape précédente Validation

1) Choisir l'option « Je suis une entreprise française disposant d'un numéro SIRET ».

2) Saisir le numéro SIRET de la société.

3) Cliquer sur validation

2^{ème} phase : Renseignements sur l'utilisateur qui va faire les déclarations

Étape 1 : Informations sur l'utilisateur

Dans les petites structures, le responsable et l'utilisateur effectuant les déclarations sont souvent la même personne. Dans les grosses entreprises, ce n'est pas le cas. Il est donc nécessaire de distinguer les deux. Il sera possible, par la suite, à l'utilisateur qui aura réalisé l'inscription, de créer des comptes secondaires pour d'autres personnes de l'entreprise.

Sur l'onglet « Informations », il faut renseigner des informations propres à la personne qui se connecte. Les champs comportant un astérisque rouge (*) en début de ligne sont obligatoires. Certaines informations sont pré-remplies comme l'adresse de correspondance, le code postal et la ville. Elles peuvent être modifiées.

Informations

Merci de saisir votre adresse professionnelle de correspondance ainsi que vos téléphones et courriels professionnels

Le symbole * est indiqué devant les champs obligatoires

Civilité M. Mme

* Votre nom

* Votre prénom

* Adresse de correspondance L1

L2

L3

L4

* Code postal * Ville

* Adresse électronique

* Saisir à nouveau votre adresse électronique

Numéro tél fixe

Numéro tél portable

Etape précédente **Valider ces informations**

Valider pour continuer l'inscription.

Étape 2 : Choix du mot de passe et de la question secrète

Un récapitulatif des informations saisies est présenté dans le 1^{er} bloc de l'écran « Vos renseignements ». Renseigner les informations propres aux blocs « Validation », « Conditions générales d'utilisation » et « Format électronique ». Puis, cliquez sur « Terminer ».

Vos renseignements

Votre e-service sélectionné : VISIOMer Immatriculation :
 Civilité : Monsieur Votre nom : Dupont Votre prénom : Jean Adresse électronique :
 Adresse de correspondance : YYYYYYYYYYYYYYYYYYYY

Validation

* Choisissez un identifiant
 * Merci de renseigner votre question secrète
 * Votre réponse
 * Choisir votre mot de passe
 * Saisir à nouveau votre mot de passe
 * Recopiez les caractères du captcha

Conditions générales d'utilisation

* J'accepte les conditions générales d'utilisation

Format électronique

J'accepte les envois de documents au format électronique
 J'accepte de recevoir les lettres d'informations électroniques (newsletters)
 J'accepte de recevoir les messages de type SMS

Etape précédente **Terminer**

1) Choisir un identifiant. Il sera demandé à chaque connexion. Sa forme est libre

2) Choisir la question secrète qui vous sera posée en cas de perte de votre mot de passe (ou de votre identifiant) et indiquer la réponse. Il vous faut mémoriser la question et la réponse

3) Taper 2 fois le mot de passe

4) Recopier ensuite les caractères du captcha (l'image présente dans l'encadré)

5) Lire et accepter, en cochant la case, les conditions générales d'utilisation

Le mot de passe ne sera communiqué dans aucun document support, il est propre à chaque usager. Il doit être composé d'au **moins 8 caractères** et contenir **trois critères parmi les suivants** :

- Chiffres décimaux (de 0 à 9),
- Minuscule non accentuée (de a à z)
- Majuscule non accentuée (de A à Z),
- Caractère non alphanumérique : (@ % # ! etc.

Il est possible de changer l'image si vous n'arrivez pas à voir les caractères. Il est aussi possible pour les personnes mal-voyantes d'écouter les caractères à recopier.

La case « J'accepte les envois de documents au format électronique » est automatiquement sélectionné étant donné que toutes les informations et accusés de réception sont envoyés par e-mail.

Les cases : « J'accepte de recevoir les lettres d'informations électroniques (newsletters) » et « J'accepte de recevoir les messages de type SMS » sont facultatives mais pré-remplies en fonction des informations issues de l'inscription. Par exemple, si lors de l'inscription, la personne renseigne son numéro de téléphone, la case « J'accepte de recevoir les messages de type SMS » sera pré-remplie.

Étape 3 : Confirmation de la création de compte



The screenshot shows the FranceAgriMer e-services interface. At the top left is the FranceAgriMer logo. To its right is the text 'e-services' in a large, stylized font. Below this is a navigation bar with four steps: 'e-services', 'Immatriculation', 'Informations', and 'Validation'. The 'e-services' step is highlighted. Below the navigation bar, the page title is 'Confirmation de votre demande de création de compte'. The main content area contains two lines of text: 'Votre demande de création de compte a bien été enregistrée.' and 'Vous allez recevoir dans votre messagerie électronique un message avec un lien d'activation de votre compte.' At the bottom of this area is a button labeled 'Retour à l'accueil'.

Un mail est envoyé automatiquement à l'adresse mail renseignée lors de l'inscription au moment de la validation de l'inscription.

3^{ème} phase : Confirmation de l'inscription

Étape 1 : Activation du compte

Aller sur la boîte mail indiquée lors de l'inscription

Ouvrir le mail en provenance de « Portail e-services FranceAgriMer » ayant pour objet « Portail e-services FranceAgriMer - Demande de confirmation e-mail usager ». Le message ci-dessous s'affiche.

Cliquer sur « Cliquez ici pour confirmer » afin de finaliser votre inscription.

Bonjour Jean Dupont,

Voici le lien d'activation qui vous permettra de poursuivre votre demande de création de compte

[Cliquez ici pour confirmer](#)

Cliquer sur le lien

À bientôt sur le portail des e-services de FranceAgriMer

Ce message est envoyé automatiquement, merci de ne pas y répondre.

Pour toute correspondance avec FranceAgriMer, utilisez la rubrique "Contacts".

Vous serez ensuite redirigé vers le portail et devrez valider une nouvelle fois les informations saisies lors de l'inscription.

Étape 2 : Écran de validation de l'adresse mail

FranceAgriMer e-services

Accueil > Validation de votre adresse électronique

+A -A

e-services Immatriculation Informations Validation

Validation de votre immatriculation

Raison sociale YYYYY

Adresse de mon courrier d'inscription YYYYY

Adresse 2

Adresse 3

Adresse 4

Code postal 29750

Ville LOCTUDY

Pays FRANCE

Je confirme ma demande d'ouverture de compte.

Valider

Cliquer sur valider

Un second mail est envoyé. Il précise l'identifiant et le téléservice sélectionné.
La réception de ce message permet de matérialiser que la 3^{ème} phase est terminée.

Bonjour Jean Dupont,

Bienvenue sur le portail des e-services de FranceAgriMer

Voici votre identifiant : Jean_Dupont

e-service : VISIOMer

Vous allez recevoir par voie postale un courrier contenant votre numéro de télésager (le courrier est adressé au responsable légal avec vos coordonnées dans le cas d'une société).
Notez-le bien : ce numéro vous sera nécessaire lors de votre première connexion.

À bientôt sur le portail des e-services de FranceAgriMer

Pour continuer, [il faut avoir reçu le courrier.](#)

Étape 3 : Envoi d'un courrier au responsable légal

Un numéro de téléusager sera envoyé par voie postale à l'adresse du responsable légal. Ce sera à la personne réceptionnant le courrier (réputée être le responsable légal) de le communiquer à la personne effectuant l'inscription (l'usager).

Ce numéro sera utile et nécessaire pour la seconde connexion et bénéficier des services de VISIOMer.



Montreuil, le 30/06/2016

SA YYYYYYY
Mme ou M Le Directeur
YYYYYYYYYYYYYY
29750 LOCTUDY

Objet : confirmation d'inscription sur le portail des e-services de FranceAgriMer

Madame, Monsieur,

Le 30/06/2016, à 09h48, FranceAgriMer a enregistré votre inscription en tant qu'usager du portail des e-services (téléprocédures) de FranceAgriMer, vous donnant la possibilité d'effectuer vos démarches en ligne.

Cette inscription a été demandée en votre nom par Mr Jean Dupont (jean.dupont@yyyyy.fr).

Elle vous permet d'accéder au e-service : **VISIOMer**

L'identification de votre compte d'administration initial d'usager est composée :

- d'un identifiant : Jean_Dupont
- d'un mot de passe (personnel à Mr Jean Dupont)

Lors du premier accès au portail de FranceAgrimer, (<http://portailweb-rec.franceagrimer.fr/portail/>), Mr Jean Dupont doit utiliser un numéro de téléusager que nous vous prions de lui communiquer.

Le numéro de Téléusager est : 3143

Ce compte d'administration initial donnera la possibilité à Mr Jean Dupont de créer des comptes associés afin de permettre à vos collaborateurs d'utiliser les e-services proposés par FranceAgriMer.

Il vous appartient de gérer au sein de votre structure le compte d'administration ainsi que les comptes associés.

Vos collaborateurs sont responsables de la confidentialité des données d'identification de leur compte et de l'utilisation des e-services dans les conditions prévues par les conditions générales d'utilisation du portail, qui ont été acceptées.

Les dispositions réglementaires européennes et nationales en vigueur applicables aux dispositifs gérés par FranceAgriMer s'appliquent également aux personnes physiques ou morales qui utilisent l'un des e-services présents sur le portail de FranceAgriMer. Vous devez ainsi notamment vous assurer que vos collaborateurs disposent effectivement de la capacité d'engager juridiquement votre entreprise dans le cadre des dispositifs gérés par les e-services auxquels vous êtes inscrits.

En cas d'erreur lors de l'inscription ou de l'utilisation d'un e-service du portail, nous vous prions d'en informer sans délai FranceAgriMer, soit en vous rendant sur la page *Contacts* du portail, soit à l'adresse suivante :

FranceAgriMer
Gestion e-service VISIOMer
12, rue Henri Rol-Tanguy, TSA 20002, 93555 Montreuil-sous-Bois cedex.

Pour toute question relative à l'utilisation du portail, vous pouvez vous rendre sur la page *Contacts* du Portail, qui vous précisera les coordonnées des personnes à contacter.

Nous vous souhaitons une bonne navigation sur le portail des e-services de FranceAgriMer et vous prions d'agréer Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Eric Allain
Directeur général de FranceAgriMer



12 rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 / 93555 Montreuil-sous-Bois cedex
Tél : +33 1 73 30 30 00 / Fax : +33 1 73 30 30 30

www.franceagrimer.fr

4^{ème} phase : Finalisation de l'inscription

Étape 1 : Aller sur le portail

Dès réception du courrier, aller sur l'accueil du portail
Cette fois-ci, cliquer sur « **Me connecter** »



Bienvenue sur le portail e-services

Le portail des e-services de FranceAgriMer donne accès :

- aux téléservices gérés par l'établissement : l'ouverture d'un compte permet de connaître l'actualité des téléservices dont vous êtes bénéficiaire et de gérer vos dossiers de façon dématérialisée. [En savoir plus](#)
- aux données économiques traitées par les programmes Visio, qui fournissent aux opérateurs des filières des informations économiques en temps réel. [En savoir plus](#)

Déjà inscrit ?

Si vous êtes déjà inscrit, cliquez sur le bouton « Me connecter » pour accéder à votre espace personnel.

Première visite ?

Vous venez pour la première fois sur le portail ? Cliquez sur le bouton « M'inscrire » pour créer votre espace personnel.

Me connecter

M'inscrire

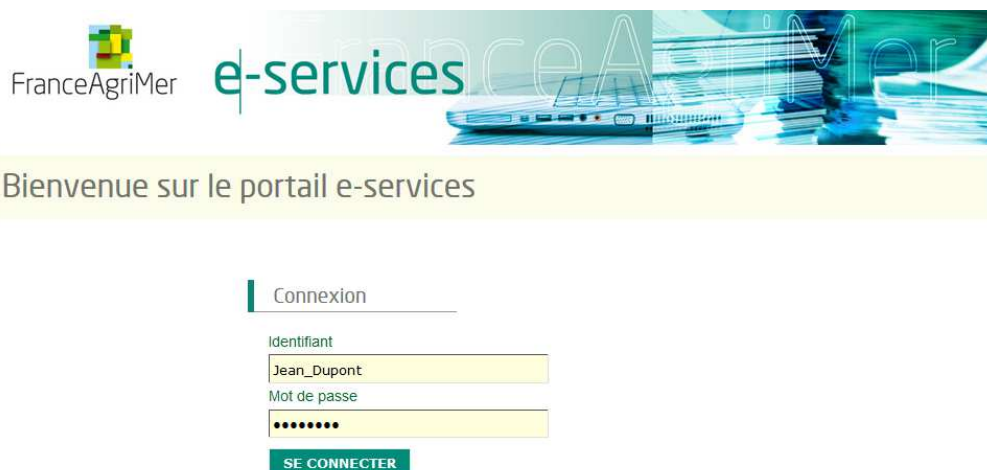
[Tutoriel](#)

Actualités

Étape 2 : Se connecter et renseigner le N° Télésusager

Renseigner votre identifiant et votre mot de passe.

L'identifiant est présent dans le mail de confirmation de l'inscription et le mot de passe est personnel et confidentiel à la personne ayant effectué l'inscription. Il a été choisi et fourni lors de l'étape 2 de la 1^{ère} phase d'inscription.



Bienvenue sur le portail e-services

Connexion

Identifiant
Jean_Dupont

Mot de passe

SE CONNECTER

Renseignez votre identifiant et votre mot de passe dans les champs prévus à cet effet. Et cliquer sur « Se connecter ». L'écran ci-dessous s'affichera.

FranceAgriMer e-services

Accueil > Saisie du numéro de télésager Déconnexion +A ·A

Saisie du numéro de télésager

* Votre numéro de télésager

Me connecter

Il permet de saisir le numéro de télésager qui a été transmis par voie postale. Il est à usage unique et ne sera plus demandé par la suite.

Puis cliquer sur « Me connecter ».

Remarque : un administrateur de FranceAgriMer doit valider votre inscription. Une fois faite, vous recevez un mail vous précisant que le e-service VISIOMer est rattaché à votre compte :

Bonjour Jean DUPONT,

Bienvenue sur le portail des e-services de FranceAgriMer

Nous vous informons que l'ajout de votre e-service VISIOMer a été validé.

Voici votre identifiant : Jean_Dupont

Pour accéder à votre compte : Connexion > <http://portailweb.franceagrimer.fr/portail/>

À bientôt sur le portail des e-services de FranceAgriMer

Étape 3 : Accès au téléservice

L'écran suivant s'affichera. Il correspond aussi à l'écran d'accueil des connexions suivantes après identification.

The screenshot shows the FranceAgriMer e-services user interface. At the top left is the FranceAgriMer logo. The main header features the text 'e-services' and 'FranceAgriMer' in a stylized font. A green navigation bar contains the text 'Bienvenue Monsieur Jean Dupont'. Below this is a breadcrumb trail 'Accueil > Mes e-services' and a 'Déconnexion' link with font size controls '+A -A' and an RSS icon. The main content area is titled 'Mes e-services' and contains a large blue button labeled 'VISIOMer'. Below this is a section for 'Mes messages'. On the right side, there is a sidebar menu with the following sections: 'EN UN CLIC', 'MES E-SERVICES' (with links for 'Afficher mes e-services' and 'Plus d'e-services'), 'MON COMPTE' (with links for 'Gérer mon compte' and 'Gérer mon statut'), 'LES COMPTES ASSOCIES' (with links for 'Créer un compte associé', 'Consulter les comptes associés', and 'Désactiver un compte associé'), and 'ASSISTANCE' (with links for 'FAQ', 'Visite guidée', and 'Contact').

Cliquer sur la boîte VISIOMer et accéder au service de télédéclaration des achats de produits de la mer.

Dans le cas où la validation n'a pas encore été faite (vous n'avez pas encore reçu de mail), vous verrez l'image :



Si vous avez oublié votre mot de passe

Cliquer sur « Mot de passe oublié ? » dans l'écran de connexion. Vous serez redirigé vers l'écran ci-dessous afin de renseigner votre identifiant et la question/réponse secrète définie lors de l'inscription. Cliquer ensuite sur valider.

The screenshot shows the 'FranceAgriMer e-services' header with a navigation bar containing 'Accueil > Vous avez oublié votre mot de passe'. The main content area is titled 'Vous avez oublié votre mot de passe' and contains the following fields:

- * Votre identifiant de connexion:
- * Votre question secrète:
- * Votre réponse:
- * Recopiez les caractères du captcha: (with a captcha image showing 'mdgp' and a link 'Changer l'image Vous êtes mal-voyant ?')

At the bottom left, there are two buttons: 'Valider' (circled in red) and 'Annuler'.

Un e-mail (à l'adresse renseignée lors de l'inscription) sera envoyé avec un nouveau mot de passe qui vous permettra de vous connecter.

Si votre identifiant a été perdu

Cliquer sur « Identifiant oublié ? » dans l'écran de connexion. L'écran ci-dessous s'affichera. Renseigner les informations et cliquer sur valider.

The screenshot shows the 'FranceAgriMer e-services' header with a navigation bar containing 'Accueil > Vous avez oublié votre identifiant et votre mot de passe'. The main content area is titled 'Vous avez oublié votre identifiant et votre mot de passe' and contains the following fields:

- * Votre question secrète:
- * Votre réponse:
- * Adresse électronique:
- * Nom:
- * Prénom:
- * Numéro de télésusager:
- * Recopiez les caractères du captcha: (with a captcha image showing '70yp' and a link 'Changer l'image Vous êtes mal-voyant ?')

At the bottom left, there are two buttons: 'Valider' (circled in red) and 'Annuler'.

Vous recevrez ensuite un e-mail rappelant votre identifiant.